

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 18**

**SUBVENTIONS AUX COMITÉS DE QUARTIER ET À DIVERSES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

-----  
*M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.*

*M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.*

*M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).*  
-----

-----  
**Rapport N° 18**  
**SUBVENTIONS AUX COMITÉS DE QUARTIER ET À DIVERSES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES**  
-----

Depuis 2009, la Ville de Clermont-Ferrand a fait de la participation une priorité de l'action publique locale. Ainsi, elle soutient le pouvoir d'agir des citoyens, notamment via l'attribution de subventions de fonctionnement et de subventions exceptionnelles aux associations de type Comités de quartier et associations de locataires, qui jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants des quartiers, particulièrement dans les quartiers prioritaires.

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'examiner les demandes de subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles sollicitées par ces associations pour l'année 2022.

Les tableaux ci-joints en annexe présentent l'ensemble des sollicitations reçues et les montants des subventions qu'il est proposé d'allouer à chaque association. Pour rappel, la Ville verse traditionnellement 250 € en fonctionnement aux associations sus-nommées qui lui en font la demande.

Le montant des subventions exceptionnelles varie en fonction des projets développés. Ainsi, il est proposé de verser :

- 4 000 € au titre des demandes de subventions de fonctionnement
- 6 400 € au titre des demandes de subventions exceptionnelles.

Pour mémoire, une subvention exceptionnelle a déjà été attribuée par anticipation au Comité de quartier de la Fontaine du Bac, lors du Conseil Municipal du 29 juin 2022, pour un montant de 4 000 € (délibération N°28).

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2022.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux Comités de quartier et aux associations de locataires, tel que présentées dans le tableau ci-annexé ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>49</b>	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	4 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>49</b>	=	<b>Pour : 49</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

*Ne prennent pas part au vote de la question n°18 : Christiane JALICON, Anne-Laure STANISLAS, Yannick VIGIGNOL et Valérie BERNARD*

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint délégué

Charles-André DUBREUIL



**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022**

ASSOCIATION	ADRESSE	PRESIDENT	SUBVENTION DEMANDEE	SUBVENTION PROPOSEE
COMITE DE QUARTIER LA GAUTHIERE	Espace Nelson Mandela, 33 rue Henri Tourette, 63100 CLERMONT FERRAND	Patrick DUMAS	250,00 €	250,00 €
COMITE D'AMENAGEMENT CLERMONT-FERRAND EST	195 rue de la Pradelle, 63000 CLERMONT FERRAND	Serge MAFFRE	250,00 €	250,00 €
COMITE DE QUARTIER FONTAINE DU BAC-CREUX DE L'ENFER	Maison de Quartier 18 Ter rue de la Fontaine du Bac 63000 CLERMONT- FERRAND	Christian JAVION	250,00 €	250,00 €
COMITE DE QUARTIER LA GARE – DELILLE – LES CARMES (MON QUARTIER DEMAIN)	5 rue de Billom, 63000 CLERMONT FERRAND	Xavier GIBOLD	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION DES RESIDENTS DE GALAXIE	117 rue de Fontgiève, 63000 CLERMONT FERRAND	Frédéric BOLLE	250,00 €	250,00 €
COMITE DE QUARTIER ST JACQUES	Centre Alexis Piron, rue Chevreuil 63000 CLERMONT- FERRAND	Henri VIALLE	400,00 €	250,00 €
CNL 63	25 rue Anatole France 63000 CLERMONT FERRAND	Michel GIRAUDON	500,00 €	250,00 €
COMITE DE QUARTIER SALINS REGENSBURG VERDUN VALLIERES KESSLER RABANESSE	Le Pavillon, Stade Marcombes 121 ave de la Libération 63000 CLERMONT- FERRAND	Patrice GENTET	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION DES HABITANTS ET USAGERS DU QUARTIER SAINT ALYRE	12 rue Sainte George 63 000 CLERMONT-FERRAND	Nicole PAPON	250,00 €	250,00 €
COMITE DE QUARTIER LES GRAVOUSES 4 ROUTES	Résidence Irène Popart Bat 1 24 rue de Nohanent 63100 CLERMONT- FERRAND	Christian ROGER	250,00 €	250,00 €

<b>COMITE DE QUARTIER LA PLAINE LES VERGNES</b>	Maison de quartier les Vergnes Rue du Château des Vergnes 63100 CLERMONT-FERRAND	Eric BERNARD	650,00 €	250,00 €
<b>COMITE DES QUARTIERS DE MONTFERRAND</b>	10 rue Saint Antoine 63100 CLERMONT-FERRAND	Christine FONTANAUD	3 000,00 €	250,00 €
<b>COMITE DE QUARTIER CROIX DE NEYRAT</b>	Local associatif Jules Valles 24 rue du Solayer 63100 CLERMONT-FERRAND	Marie-Pierre FREJAVILLE	250,00 €	250,00 €
<b>COMITE DE QUARTIER CLERMONT SUD</b>	88 rue de l'Oradou 63000 CLERMONT FERRAND	Florence THOMAS	250,00 €	250,00 €
<b>COMITE DE QUARTIER DE TREMONTEIX</b>	62, rue Victor Charreton 63100 Clermont-Ferrand	Anne MAROUFIN	250,00 €	250,00 €
<b>COMITE DE QUARTIER LES AMIS DE CHAMPRADET</b>	Résidence Topaze, Bat D, 8 rue d'Orcines 63100 CLERMONT FERRAND	Christiane JALICON	250,00 €	250,00 €
<b>TOTAUX</b>			<b>7 550,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>

### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2022

Associations	Adresse	Président	Date du Projet	Libellé du Projet	Public concerné	Coût global du projet	Subvention demandée	Subvention proposée
<b>Comité de quartier La Gauthière</b>	Espace Nelson Mandela, 33 rue Henri Tourette, 63100 CLERMONT FERRAND	Patrick DUMAS	25/06/22	voyage à Lyon	Adhérents du comité de Quartier (45 personnes)	3 100,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>Comité d'Aménagement Clermont-Ferrand EST</b>	36 rue du Capricorne 63000 Clermont-Ferrand	Serge MAFFRE	25/06/22	Repas champêtre musical	Habitants du quartier et adhérents du comité	3 000,00 €	900,00 €	900,00 €
<b>Comité de quartier Saint-Jacques</b>	Centre Alexis Piron, rue Chevreul	Henri VIALLE	21/06/22	Fête de la musique (événement maintenu en intérieur)	Habitants du quartier	5 900,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Comité de</b>	Le Pavillon	Patrice	11/09/22	Voyage	Adhérents	2 800,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €

<b>quartier Salins Regensburg Verdun Vallières Kessler Rabanesse</b>	Stade Marcombes 121 av de la Libération 63000 CLERMONT- FERRAND	GENTET		Garabit, Mont Mouchet, Loubaresse	et habitants du quartier (50 personnes)			
<b>Comité des quartiers de Montferrand</b>	10 rue Saint Antoine 63100 CLERMONT- FERRAND	Christine FONTANAUD	Mai et Juin 2022	Soutien au surcroît d'activités du Comité (animations conviviales post Covid et installation nouveau local)	Adhérents et habitants du quartier (250)	5 700,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
TOTAL						7 900,00 €	6 400,00 €	